

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de :

La Banque Populaire Atlantique, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de crédit, société de courtage d'assurance – garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des Assurances, inscrite au registre de commerce de Nantes sous le numéro 857 500 227, dont le siège social est sis 1, rue Françoise Sagan Saint-Herblain 44919 Nantes Cedex 9, agissant poursesuites et diligences de son Président Directeur Général, représentant légal domicilié ès qualités audit siège,

Ayant Maître E. BALK-NICOLAS, avocat de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS – DOUBLET au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MERCREDI 7 JANVIER 2015 A 11

HEURES

Des biens dont la désignation suit :

COMMUNE D'ELLIANT, 9 GRAND PLACE

Une maison à usage d'habitation cadastrée section AB n°189 pour une contenance de 2a 9ca, comprenant

- un sous-sol,
- au rez-de-chaussée un local à usage de commerce, WC, couloir, salle, et réserves,
- au premier étage, un appartement rénové ayant entrée donnant sur une grande pièce en trois compartiments comprenant cuisine aménagée, séjour et coin nuit, terrasse, dégagement, salle d'eau, WC,
- au deuxième étage un appartement rénové ayant entrée, séjour avec coin cuisine, deux chambres, salle de bains,
- au troisième étage un appartement rénové dans les combles avec coin cuisine, chambre, salle d'eau,
- courette

Mise à prix : 80.000,00 € (quatre-vingt mille euros)

Les biens ci dessus seront vendus aux jour, heure et lieu susindiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 7/01/2014 portant le n°14/00002, où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS